



OEPP// Portrait d'une Organisation Internationale

Organes techniques de l'OEPP



Les membres des Panels sont nommés par leur Organisation Nationale de Protection des Végétaux et fournissent une expertise indépendante lors des réunions.

Groupe de travail pour l'étude de la réglementation phytosanitaire

- Panel sur les mesures phytosanitaires
- Panel chargé des affaires phytosanitaires mondiales
- Panel sur les organismes de quarantaine forestiers
- Groupe des experts ('core members') chargés de l'évaluation des Analyses du Risque Phytosanitaire
- Panel sur les inspections phytosanitaires
- Panel conjoint OEPP/OILB sur les agents de lutte biologique
- Panel sur les mesures phytosanitaires pour la pomme de terre
- Panel sur les plantes exotiques envahissantes
- Panel sur l'information en protection des plantes
- Panel sur le diagnostic et l'assurance qualité
- Panel sur le diagnostic en nématologie
- Panel sur le diagnostic en bactériologie
- Panel sur le diagnostic en entomologie
- Panel sur le diagnostic en virologie et phytoplasmodologie
- Panel sur le diagnostic en mycologie



Groupe de travail sur les produits phytosanitaires

- Panel pour l'évaluation biologique des fongicides et des insecticides
- Panel pour l'évaluation biologique des herbicides et des régulateurs de croissance
- Panel sur les normes générales d'évaluation biologique des produits phytosanitaires
- Panel sur la résistance concernant les produits phytosanitaires
- Groupe d'experts sur l'harmonisation des données sur les produits phytosanitaires
- Groupe d'experts ad hoc sur les tables d'extrapolation pour les usages mineurs



OEPP

21 Boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris, France

Tel: 33 1 45 20 77 94 Fax: 33 1 70 76 65 47

E-mail: hq@eppo.int Web: www.eppo.int

Euphresco: www.euphresco.net/projects/

EU Minor Uses Coordination Facility: www.minoruses.eu

Suivez nous sur Twitter et Facebook

Statut



L'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP) est une Organisation intergouvernementale chargée de la coopération internationale en protection des végétaux dans la région européenne et méditerranéenne. Au sens de l'article IX de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV, FAO), l'OEPP est l'Organisation Régionale de Protection des Végétaux pour l'Europe. Fondée en 1951 par 15 états, elle compte aujourd'hui 52 pays membres, couvrant pratiquement l'ensemble de l'Europe occidentale et orientale et de la région méditerranéenne.



Les Etats membres actuels de l'OEPP sont présentés en vert

Etats membres de l'OEPP (2022-04)

Albanie	Grèce	Norvège
Algérie	Guernesey	Ouzbékistan
Allemagne	Hongrie	Pays-Bas
Autriche	Irlande	Pologne
Azerbaïdjan	Israël	Portugal
Belarus	Italie	République tchèque
Belgique	Jersey	Roumanie
Bosnie-Herzégovine	Jordanie	Royaume-Uni
Bulgarie	Kazakhstan	Russie
Chypre	Kirghizistan	Serbie
Croatie	Lettonie	Slovaquie
Danemark	Lithuanie	Slovénie
Espagne	Luxembourg	Suède
Estonie	Macédoine (ARYM)	Suisse
Finlande	Malte	Tunisie
France	Maroc	Turquie
Géorgie	Moldavie	Ukraine
	Montenegro	

Objectifs

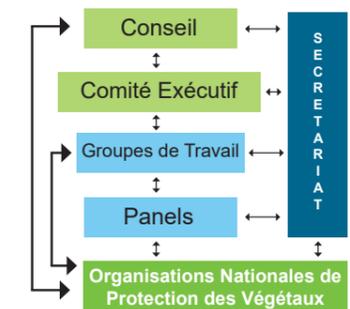


- Protéger la santé des plantes en agriculture, foresterie et dans l'environnement non cultivé.
- Développer une stratégie internationale contre l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles (y compris des plantes exotiques envahissantes) qui portent atteinte aux végétaux cultivés et sauvages, dans les écosystèmes naturels et agricoles.
- Encourager l'harmonisation des réglementations phytosanitaires et de tous les autres domaines de l'action officielle en protection des végétaux.
- Promouvoir l'utilisation de méthodes de lutte modernes, sûres et efficaces.
- Fournir un service de documentation sur la protection des végétaux.

Structure



L'Organisation est administrée par son Comité Exécutif (7 états élus sur un principe de rotation, il se réunit deux fois par an), sous le contrôle de son Conseil (représentants de tous les états membres, il se réunit une fois par an) dirigé par un Président et un Vice-Président, élus en tant qu'individus. Un Secrétariat de 18 personnes est dirigé par un Directeur Général et un Directeur Adjoint. L'OEPP est financée directement par les contributions annuelles de ses états membres. Ses langues officielles sont l'anglais, le français et dans certains cas le russe. L'OEPP héberge aussi 2 réseaux: Euphresco (financeurs de la recherche) et l'EU Minor Uses coordination Facility.



Administration



Présidente	M. Kurzweil
Vice-Président	S.M. Sultanov
Comité Exécutif	Belgique, Chypre, Irlande, Moldavie, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie
Directeur Général	N. Horn
Directrice Adjointe	F. Petter

SECRETARIAT

Nico HORN Françoise PETTER	Directeur Général Directrice Adjointe
Valerio LUCCHESI Ewa MATYJASZCZYK Madeleine McMULLEN Dmitrii MUSOLIN Camille PICARD Anne-Sophie ROY Muriel SUFFERT Rob TANNER Charlotte TRONTIN Damien GRIESSINGER Véronique GEORGES Cintia MAUCHIEN Josephine MEYER Diana RYZKHOVA Baldissera GIOVANI Barbara EDLER Nathalie BOUTRON	Adjoint scientifique Adjoint scientifique Responsable de la rédaction Adjoint scientifique Adjoint scientifique Chargée d'information Adjoint scientifique Adjoint scientifique Adjoint scientifique Responsable informatique Administratrice Secrétaire (OEPP/MUCF) Secrétaire Secrétaire Euphresco Coordinateur MUCF Coordinateur Informatique (MUCF/OEPP)

Activités



Les activités techniques de l'OEPP sont dirigées par deux Groupes de travail (pour l'étude de la réglementation phytosanitaire, et sur les produits phytosanitaires). Leurs programmes respectifs couvrent : la limitation de la dissémination des organismes nuisibles entre les pays (essentiellement la quarantaine végétale) et l'harmonisation des activités liées aux produits phytosanitaires au sein des pays. Chaque Groupe de travail se réunit une fois par an. Les réunions se tiennent dans les pays membres en couvrant l'ensemble de la région OEPP.



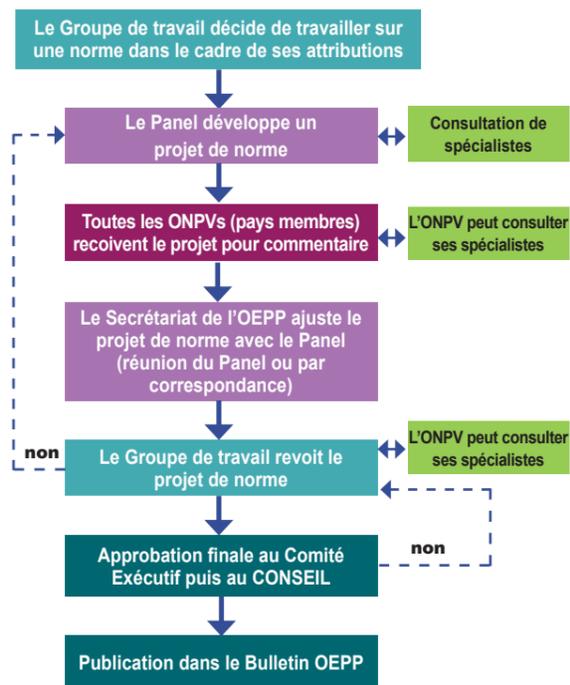
Panel OEPP sur les organismes de quarantaine forestiers (Madère, 2011-03-29/31)

Les Groupes de travail préparent le programme technique de l'OEPP qui est ensuite soumis à l'approbation du Comité Exécutif et du Conseil. Ils assignent des tâches spécifiques aux Panels (composés de spécialistes des pays membres nommés pour leur expertise) qui préparent les projets détaillés de normes ou recommandations. Tous les ans, 20-25 réunions de Panels se tiennent à Paris ou dans divers centres scientifiques à travers la région. Le travail technique de l'OEPP dépend de la participation active et continue des experts des pays membres aux réunions des Groupes de travail et des Panels. Le Secrétariat prépare et conduit toutes les réunions, puis coordonne le travail qui en émane. Il est en charge des services d'information et de documentation (y compris des bases de données informatiques).

Normes OEPP



Grâce au travail effectué par les différents organes techniques de l'Organisation, l'OEPP fait des recommandations aux Organisations Nationales de Protection des Végétaux de ses États membres. Ces recommandations sont considérées comme des normes régionales dans le sens de la CIPV. Afin d'assurer leur acceptation internationale, les projets de norme suivent une procédure d'approbation complexe (voir ci-dessous).



Procédure d'approbation de l'OEPP

Publications OEPP



Bulletin OEPP

Une revue des aspects réglementaires de la protection des végétaux, publiée par Wiley-Blackwell (environ 560 pages par an en 3 volumes). Elle contient :

- des articles invités ou soumis sur des sujets scientifiques pertinents
- des signalements nouveaux ou inhabituels d'organismes nuisibles
- articles présentés aux conférences OEPP
- les normes OEPP

Normes OEPP

Toutes les Normes OEPP sont publiées, dès leur approbation, dans le Bulletin OEPP. Elles sont aussi disponibles sur le site web (sauf les normes sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires, voir la base de données PP1).

- Evaluation biologique des produits phytosanitaires (base de données des PP1)
- Bonne pratique phytosanitaire
- Mesures phytosanitaires générales
- Procédures phytosanitaires
- Production de végétaux sains destinés à la plantation
- Analyses du Risque Phytosanitaire (ARP)
- Sécurité de la lutte biologique
- Protocoles de diagnostic pour les organismes réglementés
- Mesures phytosanitaires par marchandise
- Systèmes de lutte nationaux réglementaires

Service d'Information OEPP

Un bulletin mensuel d'information sur les événements phytosanitaires (foyers, nouveaux signalements, nouvelles plantes-hôtes, etc.). Il peut être obtenu par e-mail.

EPPO Platform on PRAs

Cette plateforme en ligne contient les analyses du risque phytosanitaire (ARPs) réalisées par l'OEPP, l'EFSA, les ONPVs et les agences spécialisées des pays membres de l'OEPP. L'objectif est de partager les informations concernant les activités d'ARP au sein de la région OEPP.

<https://pra.eppo.int>

Base de données PP1

Ces normes (PP1) sont désormais publiées sous la forme d'une base de données en ligne. Les normes générales sont en libre accès, mais un abonnement annuel est requis pour les normes spécifiques.

<https://pp1.eppo.int>

EPPO Global Database

EPPO Global Database est une base de données en ligne, gratuite, qui regroupe toutes les informations de l'OEPP sur les organismes nuisibles: noms et codes informatiques associés (Codes OEPP), répartitions géographiques, plantes-hôtes, Normes, Service d'Information, fiches informatives et photos. GD est actuellement en cours de développement.

<https://gd.eppo.int>

GD Desktop (remplace PQR)

GD Desktop est la version 'offline' de EPPO Global Database (GD). Il s'agit d'un programme à installer sur chaque ordinateur. GD Desktop contient les mêmes informations que GD, sauf quelques documents (normes, ARPs).

Downloads: <https://gd.eppo.int>

Base de données sur le diagnostic

L'expertise des pays membres de l'OEPP en matière de diagnostic des organismes nuisibles réglementés est consultable dans cette base de données en ligne (adresses des laboratoires, noms des experts avec le détail des organismes identifiés et des méthodes utilisées).

<http://dc.eppo.int>

Site web de l'OEPP

Le site officiel de l'OEPP présente en détail les objectifs, les activités, les normes, les bases de données et les publications de l'Organisation.

<https://www.eppo.int>

